

La e-circulaire du syndicat

1^{er} trimestre 2025

Président

Dr Marc ROZENBLAT
rozenblat.marc@gmail.com

Vice-Présidents

Dr Bruno BUREL
Dr André MONROCHE

Secrétaire Général

Dr Patrick MACHIN

Secrétaire Général Adjoint

Dr Yves HERVOUET DES
FORGES

Trésorière

Dr Catherine CHALOPIN

Trésorier Adjoint

Dr Frédéric DEPIESSE

Membres élus au Conseil d'Administration

Dr Pierre DUCHESNE DE LA
MOTTE

Dr Sylvie BIDOT MAURANT

Dr Thierry DREVON

Dr Philippe GHESTEM

Dr Jean-Yves FRABOULET

Dr Colette NORDMANN

Dr Christian PALIERNE

Dr Julie SIVADJY

Membre de droit du conseil d'Administration

Dr Jean-Luc GRILLON

L'édito du syndicat :

« Le bon traitement, ce n'est pas forcément un médicament. »

C'est le message clé de la nouvelle campagne de l'Assurance Maladie, qui vise à encourager un usage raisonné des médicaments et à normaliser l'idée qu'une consultation médicale peut se conclure sans prescription. Mais qu'en est-il de la prescription de l'activité physique ?

Nous, médecins du sport, connaissons depuis longtemps les bienfaits incontestables de l'activité physique sur l'ensemble des maladies non transmissibles (MNT), selon la terminologie de l'OMS. Il est donc essentiel de compléter ce message : **« Le bon traitement, ce n'est pas forcément un médicament... mais c'est le sport-santé ! »**

En tant que spécialistes du mouvement et de la physiologie de l'effort, les médecins du sport ont un rôle clé dans la prescription de l'activité physique adaptée (APA). Nous évaluons l'état de santé du patient, identifions les contre-indications éventuelles et recommandons une activité physique spécifique à la pathologie, l'âge et les capacités. Au-delà de la simple prescription, nous accompagnons et suivons nos patients afin de garantir une prise en charge sécurisée et efficace.

C'est pourquoi nous, médecins du sport, devons être non seulement les principaux prescripteurs, mais surtout les référents incontournables des patients pouvant bénéficier d'une activité physique adaptée, qu'elle soit préventive ou thérapeutique (prévention primaire, secondaire et tertiaire).

Avec son initiative des *11 propositions pour encadrer le sport-santé* (à retrouver sur notre site), le SNMS-Santé se positionne en fer de lance de cette démarche, défendant avec conviction la santé des patients.

Nous espérons que c'est à travers la reconnaissance du sport-santé que nos décideurs politiques prendront enfin conscience de la nécessité de créer notre spécialité médicale.

Bien amicalement,
Dr Ronny HEYMANN

Prochains congrès & formations

CONGRES INTERNATIONAUX

3e congrès international Golf et Santé

à Edimbourg (Ecosse) du 31 mars au 1er avril
<https://www.rcsed.ac.uk/events/international-conference-on-orthopaedics-sports-medicine-and-golf-health/>

Isokinétic conference

A Madrid du 3 au 5 mai 2025
<https://isokineticconference.com/registration/>

Congrès Nationaux

17-24/05/25 : Congrès FAEMMO - Ostéopathie et diaphragme
Lisbonne gaston.cordier@skynet.be jmoniere@aol.com

Sa 7/06/25. 21^{ème} journée Médecine et Traumatologie
du Sport – Bastia. s-f-t-s.org

Sa 28/06/25. Journée Robert Maigne
Trucs et Astuces en Médecine Manuelle
HOTEL DIEU- PARIS

Me-Je-Ve 17-19/09/25. Congrès SFMES-SFTS Angers
s-f-t-s.org ou sfmes.org.

Sa 11/10/25 Congrès FEMMO-SOFMMOOM
Sofmmoom.org PARIS

FORMATIONS

Je 20/03/25 – Pathologies Rachidiennes – Franche-Comté
Dr Augé contact@rhumatologuesdepalente.fr

Je 20/03/25 – Gonalgie. Sète
FMC34 0467708662

Ve 21/03/25- Boiterie et trouble de la marche IdF Paris
MA Form 0134164690

Sa 22/03/25 - Faire de la médecine générale en ostéopathie
et de l'ostéopathie en médecine générale – GEMAC Tours
boisnardvirginie@gmail.com jmoniere@aol.com

24-28/03/25. Ostéopathie Médicale – Toulouse
SOM'OC Dr Dasque 0562930714

Je 27/03/25 – Rhizolise Iombaire. Corse Sud
Dr Cortey 0495231362

Je 27/03/25 – Posture asymétrique. Nantes
Gemo gemoinfo@gmail.com

Ve 28/03/25 – Les infiltrations. Vannes
Chem 0298464497

Ve 28/03/25 – Les infiltrations. Toulouse
Gema 0559254101

Adherez à Cinésiologie

La revue de la médecine du sport
francophone de l'homme en
mouvement

<http://www.medecinsdusport.fr>

Revue
Cinésiologie

La revue internationale des médecins du sport
et de l'homme en mouvement... Créée 1962

Le coin de la Nomenclature des Actes Médicaux

Si vous exercez en secteur 2 : Le dépassement sur les Accidents du Travail est autorisé mais pensez bien à établir une facture séparée que vous remettez au patient.

Par exemple : consultation pour avis en médecine du sport : tarif 75 euros. Vous pouvez coter APC (60€) en AT (le patient règle 0 €) et ajouter une facture de 15 € que le patient vous règle au titre du dépassement secteur 2. En secteur 1, faites la même procédure sans le dépassement d'honoraires.

Depuis la nouvelle convention médicale, pour une consultation avec ECG, il ne faut plus coter GS + DEQP003 mais G+DEQP003.

Responsable de l'e-circulaire du SNMS-S :
Dr Ronny Heymann,
contact@snms-sante.com

Retrouvez toutes les actions de votre
syndicat sur le site du SNMS-Santé :
<http://www.medecinsdusport.fr>